



Rioz, le 26 octobre 2016

## ABEO : Montant définitif de la levée de fonds de 22,2 M€

- **Exercice de l'option de surallocation par émission d'actions nouvelles<sup>1</sup>**
- **Fin de la période de stabilisation**
- **Mise en œuvre d'un contrat de liquidité**

ABEO, concepteur d'équipements de sport et de loisirs, annonce que, dans le cadre de son introduction en bourse sur Euronext Paris, CM-CIC Market Solutions, agissant pour le compte des Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, CM-CIC Market Solutions et Gilbert Dupont, a exercé l'option de surallocation pour 1,5 million d'euros, correspondant à l'émission de 91 199 actions nouvelles supplémentaires au prix de l'offre, soit 16,84 € par action.

En conséquence, le montant définitif de l'augmentation de capital est de 22,2 millions d'euros, après exercice partiel<sup>1</sup> de l'option de surallocation. Le nombre total d'actions d'ABEO offertes dans le cadre de son introduction en bourse s'élève à 1 317 864 actions nouvelles, soit 19,8% du capital social de la Société.

Le règlement livraison des actions issues de l'exercice partiel de l'option de surallocation interviendra d'ici le 28 octobre 2016.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 631-10 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CM-CIC Market Solutions, en sa qualité d'agent stabilisateur pour le compte du syndicat bancaire, déclare qu'aucune opération de stabilisation n'a été réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse d'ABEO. La période de stabilisation, qui a débuté le 11 octobre, s'est terminée aujourd'hui après la publication de ce communiqué de presse.

A compter du 27 octobre 2016 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société ABEO a confié à CM-CIC Market Solutions la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers le 8 mars 2011 et approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision précitée du 21 mars 2011 (« Charte AMAFI »). Un montant de 200 000 € en espèces a été affecté au compte de liquidité pour la mise en œuvre de ce contrat.

&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;&gt;

### > Prochains communiqués

Lundi 14 novembre 2016 avant bourse  
Mardi 6 décembre 2016 après bourse

Chiffre d'affaires du premier semestre 2016/2017  
Résultats semestriels 2016/2017

<sup>1</sup> La société Jalénia (holding contrôlée par Olivier Estèves) avait fait savoir à l'issue de la période de placement à ABEO qu'elle n'entendait pas procéder à la cession du volet d'actions qui lui était réservé dans le cadre de l'option de surallocation.

## &gt; Codes de l'action

Libellé : ABEO  
 Code ISIN : FR0013185857  
 Code mnémonique : ABEO  
 ICB classification : 3745 – Recreational Products  
 Lieu de cotation : Euronext Paris, compartiment C

## &gt; Répartition du capital après exercice de l'option de surallocation

| Actionnaires                | Nombres d'actions | % du capital   | Nombre de droits de vote | % des droits de vote |
|-----------------------------|-------------------|----------------|--------------------------|----------------------|
| Jalenia/ Olivier Estèves    | 3 056 972         | 45,88%         | 5 977 889                | 56,42%               |
| Serdon BV / Jacques Janssen | 1 028 662         | 15,44%         | 1 028 662                | 9,71%                |
| <b>Sous-total concert</b>   | <b>4 085 634</b>  | <b>61,32%</b>  | <b>7 006 551</b>         | <b>66,13%</b>        |
| CM-CIC investissement SCR   | 1 247 246         | 18,72%         | 2 246 894                | 21,21%               |
| Adora Holding               | 12 104            | 0,18%          | 24 208                   | 0,23%                |
| <b>PUBLIC</b>               | <b>1 317 864</b>  | <b>19,78%</b>  | <b>1 317 864</b>         | <b>12,44%</b>        |
| <b>TOTAL</b>                | <b>6 662 848</b>  | <b>100,00%</b> | <b>10 595 517</b>        | <b>100,00%</b>       |

Retrouvez toutes les informations sur [www.abeo-bourse.com](http://www.abeo-bourse.com)

#### À PROPOS D'ABEO

ABEO est un acteur majeur sur le marché du sport et des loisirs (« sportainment »). Au 31 mars 2016, le Groupe affiche un chiffre d'affaires de 148 M€, dont 66% sont réalisés hors de France, et compte près de 1 000 collaborateurs.

Créateur, fabricant et distributeur d'équipements de sport et de loisirs, ABEO accompagne ses clients professionnels : salles et clubs de sport spécialisés, centres de loisirs, secteur éducatif, collectivités locales, professionnels du bâtiment... dans la mise en œuvre de leurs projets.

ABEO dispose d'une offre globale unique avec une présence sur de nombreux segments : agrès et tapis de gymnastique, équipements de sports collectifs, éducation physique, murs d'escalade, loisirs, aménagement de vestiaires. Le Groupe détient un portefeuille de marques fortes, partenaires des fédérations sportives et présentes sur les grands événements sportifs dont les Jeux Olympiques.

#### Contacts

Pour toute question liée à ce communiqué de presse, ou à ABEO, veuillez contacter :

#### ACTUS finance & communication

Relations investisseurs – France Bentin  
 Relations presse – Serena Boni

[investor@beo.fr](mailto:investor@beo.fr)  
[presse@beo.fr](mailto:presse@beo.fr)

Tel : 04 72 18 04 94  
 Tel : 04 72 18 04 92